



REGLEMENT SAISON 2025-2026 CRITERIUM DES JEUNES

PREAMBULE

Coefficient pour les points classement individuel : 0,75.

Lors de cette épreuve, il est attribué deux challenges :

- ❖ **Challenge René GUIMBARD**
- ❖ **Challenge Bernard JEU** (qualificatif pour l'échelon régional)

Cette épreuve comprend 5 tableaux filles et 5 tableaux garçons :

- | | |
|-----------------|--------------|
| • Poussin | Poussine |
| • Benjamin | Benjamine |
| • Minime garçon | Minime fille |
| • Cadet | Cadette |
| • Junior garçon | Junior fille |

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Il s'agit d'une compétition par équipes. Chacune d'elles est composée d'un nombre illimité de joueurs, en possession d'une licence FFTT compétition validée pour la saison en cours, répartis dans les différents tableaux.

Il n'est pas obligatoire de posséder un joueur dans chacun des 10 tableaux.

2. ENGAGEMENT

Les associations doivent donner par tableau, le nom, le prénom et le numéro de licence de chaque joueur et joueuse, avant la date fixée par le Comité Départemental.

3. LIMITATIONS

- a) Un joueur ou joueuse ne peut jouer que dans un seul tableau :
 - Celui de sa catégorie d'âge ;
 - Celui de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne, sauf si aucun joueur ou joueuse de l'équipe n'est inscrit dans le tableau de sa catégorie.
- b) Une équipe ne peut comporter au plus que deux mutés et deux étrangers pour le challenge Bernard JEU.
- c) Un joueur inscrit absent peut être remplacé (pas ajouté) par un autre jusqu'à la fin du pointage de sa catégorie. Toutefois, ses points classement ne devront pas dépasser de plus de 100 points le nombre de points classement du joueur remplacé.

4. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Les parties se disputent au meilleur des cinq manches de la façon décrite ci-après:

Dans chaque tableau, tous les joueurs sont répartis par poules de 3, 4 ou 5 selon le nombre d'inscrits. Les poules sont établies suivant la technique du serpent en fonction du nombre de points classement inscrits sur la licence de la phase en cours.

- Moins de 40 joueurs, 4 qualifiés par poule dans le tableau final ;
- De 40 à 64 joueurs, 3 qualifiés par poule dans le tableau final ;
- Plus de 64 joueurs, 2 qualifiés par poule dans le tableau final.

Des parties de classement sont jouées à partir des ¼ de finale.

5. DECOMPTE DES POINTS

a) Challenge René GUIMBARD

Dans chaque tableau, les joueurs obtiennent un nombre de points en fonction de la place obtenue, selon le barème ci-dessous.

Un point de présence est attribué à chaque joueur ayant effectivement participé à l'épreuve.

Tout joueur abandonnant lors des poules ou du tableau de classement marque uniquement le point de présence sauf pour les 1/4 de finalistes des tableaux du samedi qui ne seraient pas présents le dimanche. Ceux-ci sont considérés comme battus 3 manches à 0 et classés à la 8^e place.

Un joueur ou une joueuse absente par suite de « sélection FFTT, ETTU, ITTF » marque les points du 2^e du tableau de sa catégorie, sans le point de présence.

1 ^{er}	23 points
2 ^e	21 points
3 ^e	19 points
4 ^e	17 points
5 ^e	15 points
6 ^e	13 points
7 ^e	11 points
8 ^e	9 points
Huitièmes de finaliste	6 points
Seizièmes de finaliste	3 points
Trente deuxièmes de finaliste	2 points
Soixante quatrièmes de finaliste	1 point

b) Challenge Bernard JEU

Dans chaque tableau, les joueurs obtiennent un nombre de points en fonction de la place obtenue, selon le barème ci-dessous.

Pour chaque équipe et dans chaque tableau, il sera pris en compte le résultat du meilleur joueur.

Un bonus de trois points est attribué à chaque équipe si les trois conditions suivantes sont respectées :

- L'équipe est complète dans les catégories juniors à minimes, en garçons et en filles.
- L'équipe comprend un poussin ou un benjamin.
- L'équipe comprend une poussine ou une benjamine.

Un joueur ou une joueuse absente par suite de « sélection FFTT, ETTU, ITTF » ou de participation à une compétition nationale marque les points du 2^e du tableau de sa catégorie. Il est comptabilisé pour les points de bonus, sous réserve qu'un justificatif soit fourni, au plus tard, le jour de l'épreuve et que le joueur ou la joueuse ait effectivement honoré cet engagement.



Vainqueur	7 points
Finaliste	6 points
Demi-finales	5 points
Quarts de finale	4 points
Huitièmes de finale	3 points
Seizièmes de finale	2 points
A partir des 1/32 de finale	1 point
Autres	½ point

6. CLASSEMENT

Dans les deux challenges, le classement final des clubs est déterminé par l'ordre décroissant des points.

En cas d'égalité, les clubs sont départagés différemment selon le challenge :

- **Challenge René GUIMBARD**

1. équipe ayant cumulé le plus de points dans les tableaux poussins et poussines.
2. équipe ayant le joueur ou la joueuse le plus jeune.

- **Challenge Bernard JEU**

1. équipe ayant le plus de catégories représentées
2. équipe ayant la meilleure place, puis la 2^e meilleure place et ainsi de suite
3. équipe ayant cumulé le plus de points dans les tableaux poussins et poussines
4. équipe ayant le joueur ou la joueuse le plus jeune.

7. REGLEMENT SPECIFIQUE

S'agissant d'une compétition par équipes, le règlement du championnat correspondant s'applique en matière d'avertissement et de conseil aux participants.